

**COMPAREZ LE « TRAITE CONSTITUTIONNEL » ET LE TRAITE DE NICE
ET FAITES - VOUS UNE OPINION!**

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice

**LA PARTIE III DU TRAITE CONSTITUTIONNEL
LES POLITIQUES ET LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION**

PARTIE III LES POLITIQUES ET LE FONCTIONNEMENT DE L' UNION	PARTIE I II		La partie III reprend un grand nombre des dispositions des traités précédents, en ajoute de nouvelles, réécrit et réorganise l'ensemble du texte	
TITRE I : CLAUSES D' PPLICATION GENERALE	TITRE I		Regroupe sous forme de dispositions horizontales des dispositions dispersées dans le TCE et des dispositions nouvelles	
Art. III-115 (Cohérence générale)	Art. III-1		Nouveau : clause transversale : cohérence générale	
Art. III-116 (Prise en compte de l'égalité entre hommes et femmes)	Art. III-2	Ex-art.3, par.2 TCE		
Art. III-117 (Prise en compte d'objectifs sociaux)	Art. III-2 Bis		Nouveau : niveau d'emploi élevé, protection sociale adéquate, lutte contre l'exclusion sociale, etc.	
Art. III-118 (Prise en compte de la lutte contre les discriminations)	Art. III-3	Ex-art. 13 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-119 (Prise en compte de la protection de l'environnement)	Art. III-4	Ex-art. 6 TCE		
Art. III-120 (Prise en compte de la protection des consommateurs)	Art. III-5	Ex-art.153, par. 2 TCE		
Art. III-121 (Prise en compte du bien-être des animaux)	Art. III-5 Bis		Nouveau : bien-être des animaux	
Art. III-122 (Services d'intérêt économique général)	Art. III-6	Ex-art.16 TCE	Ajout: base juridique pour les services d'intérêt économique général (S.I.E.G.)	
TITRE II : NON -DISCRIMINATION ET CITOYENNETE	TITRE II			
Art. III-123	Art. III-7	Ex-art.12 TCE		
Art. III-124 (Discriminations)	Art. III-8	Ex-art.13 TCE	Maintien de l'unanimité	
Art. III-125 (Libre circulation des citoyens)	Art. III-9	Ex-art.18 TCE	Maintien de l'unanimité	
Art. III-126 (Droit de vote dans un autre Etat)	Art. III-10	Ex-art.19 TCE	Maintien de l'unanimité	
Art. III-127 (Protection diplomatique)	Art. III-11	Ex-art.20 TCE		
Art. III-128 (Usage des langues)	Art. III-12	Ex-art.21 TCE	A noter : extension de l'usage des langues à la BCE (cf. « institutions et organes »), mais non aux agences	
Art. III-129 (Rapport sur les discriminations)	Art. III-13	Ex-art.22 TCE	Maintien de l'unanimité	
TITRE III : POLITIQUES ET ACTIONS INTERNES	TITRE III			
Chap. I : Marché intérieur	Chap. I			

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou -, ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Section 1 : Etablissement du marché intérieur	Section 1 :			
Art. III-130	Art. III-14 et 15	Ex-art.14 et 15 TCE		
Art. III-131	Art. III-16	Ex-art.297 TCE		
Art. III-132 (Saisine de la Cour de justice)	Art. III-17	Ex-art.298 TCE		
Section 2 : Libre circulation des personnes et des services	Section 2			
Sous-section 1 : Travailleurs	Sous-section 1			
Art. III-133 (Liberté de circulation)	Art. III-18	Ex-art.39 TCE	(p.m. : cp. Penelope : « Tout ressortissant d'un EM »)	
Art. III-134	Art. III-19	Ex-art.40 TCE		
Art. III-135 (Jeunes travailleurs)	Art. III-20	Ex-art.41 TCE		
Art. III-136 (Travailleurs migrants)	Art. III-21	Ex-art.42 TCE	Unanimité remplacée par majorité qualifiée (procédure législative ordinaire) Introduction d'une clause restrictive visant à revenir, le cas échéant, de facto à l'unanimité (Conseil européen)	
Sous-section 2 : Liberté d'établissement	Sous-section 2			
Art. III-137 (Interdiction de restrictions)	Art. III-22	Ex-art.43 TCE		
Art. III-138	Art. III-23	Ex-art.44 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-139 (Exception : exercice autorité publique)	Art. III-24	Ex-art.45 TCE		
Art. III-140	Art. III-25	Ex-art.46 TCE		
Art. III-141 (Professions médicales, etc.)	Art. III-26	Ex-art.47 TCE	Extension de la majorité qualifiée	
Art. III-142 (Sociétés de droit civil ou commercial)	Art. III-27	Ex-art.48 TCE		
Art. III-143	Art. III-28	Ex-art.294 TCE		
Sous-section 3 : Liberté de prestation de services:	Sous-section 3			
Art. III-144	Art. III-29	Ex-art.49 TCE		
Art. III-145	Art. III-30	Ex-art.50 TCE		
Art. III-146	Art. III-31	Ex-art.51 TCE		
Art. III-147	Art. III-32	Ex-art.52 TCE		
Art. III-148	Art. III-33	Ex-art.53 TCE		
Art. III-149	Art. III-34	Ex-art.54 TCE		
Art. III-150	Art. III-35	Ex-art.55 TCE		
Section 3 : Libre circulation des marchandises	Section 3			
Sous-section 1 : Union douanière				

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-151	Art. III-36	Ex-art.23 TCE		
	Art. III-37	Ex-art.24 TCE		
	Art. III-38	Ex-art.25 TCE		
	Art. III-39	Ex-art.26 TCE		
	Art. III-40	Ex-art.27 TCE		
Sous-section 2 : Coopération douanière	Sous-section 2			
Art. III-152	Art. III-41	Ex-art.135 TCE		
Sous-section 3 : Interdiction de restrictions quantitatives	Sous-section 3			
Art. III-153	Art. III-42	Ex-art.28 TCE		
Art. III-154	Art. III-43	Ex-art.30 TCE		
Art. III-155	Art. III-44	Ex-art.31 TCE		
Section 4 : Capitaux et paiements	Section 4			
Art. III-156 (Interdiction de restrictions)	Art. III-45	Ex-art.56 TCE		
Art. III-157	Art. III-46	Ex-art.57 TCE	Maintien de la dérogation à l'unanimité	
Art. III-158 (Fiscalité)	Art. III-47	Ex-art.58 TCE	Eventuelle décision européenne du Conseil à l'unanimité	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-159 (Mesures de sauvegarde à l'égard de pays tiers)	Art. III-48	Ex-art.59 TCE		
Art. III-160 (Mesures liées à la prévention du terrorisme, du trafic des êtres humains, etc.)	Art. III-49	Cf. art.60 TCE	A noter, par rapport au texte de la Convention, la suppression de la référence à la « criminalité organisée » ainsi que l'ajout d'une référence aux « dispositions nécessaires en matière de garanties juridiques »	
Section 5 : Règles de concurrence	Section 5			
Sous-section 1 : Les règles applicables aux entreprises	Sous-section 1			
Art. III-161 (Interdiction d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence)	Art. III-50	Ex-art.81 TCE		
Art. III-162 (Interdiction d'exploiter une position dominante)	Art. III-51	Ex-art.82 TCE		
Art. III-163	Art. III-52	Ex-art.83 TCE		
Art. III-164	Art. III-53	Ex-art.84 TCE		
Art. III-165	Art. III-54	Ex-art.85 TCE		
Art. III-166 (Soumission, dans des limites, des services d'intérêt économique général, aux règles de la concurrence)	Art. III-55	Ex-art.86 TCE		
Sous-section 2 : Les aides accordées par les Etats membres	Sous-section 2			

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-167	Art. III-56	Ex-art.87 TCE		
Art. III-168	Art. III-57	Ex-art.88 TCE		
Art. III-169	Art. III-58	Ex-art.89 TCE		
Section 6 : Dispositions fiscales	Section 6			
Art. III-170	Art. III-59, 60 et 61	Ex-art.90, 91 et 93 TCE		
Art. III-171 (Harmonisation des législations fiscales)	Art. III-62 et 63	Ex-art.93 TCE	Maintien de l'unanimité A noter, par rapport au texte de la Convention, la suppression de la précision / ajout concernant l'adoption à la majorité qualifiée de la loi ou de la loi-cadre européenne portant sur des mesures - en matière d'harmonisation des législations fiscales et/ou d'impôt sur les sociétés - concernant la coopération administrative ou la lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale illégale	
Section 7 : Dispositions communes	Section 7			
Art. III-172 (Mesures relatives au rapprochement des législations ayant pour objet l'établissement et le fonctionnement du marché intérieur)	Art. III-65	Ex-art.95 TCE		
Art. III-173 (Mesures relatives au rapprochement des législations ayant une incidence directe sur	Art. III-64 (et 65 Bis)	Ex-art.94 TCE	Maintien de l'unanimité	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
l'établissement ou le fonctionnement du marché intérieur)				
Art. III-174 (Elimination des distorsions à la concurrence)	Art. III-66	Ex-art.96 TCE		
Art. III-175	Art. III-67	Ex-art.97 TCE		
Art. III-176 (Protection de la propriété intellectuelle)	Art. III-68	Cf. art.308 TCE	Nouveau : loi ou loi-cadre européenne Unanimité pour le régime linguistique des titres européens	
Chap. II : Politique économique et monétaire	Chap. II		Maintien des politiques : - la stabilité des prix est élevée au rang d'objectif de l'Union (cf. art. I-3) - la Banque centrale européenne deviant une institution à part entière. Son indépendance politique est confirmée - l'exigence de la compatibilité de la stratégie coordonnée pour l'emploi avec les grandes orientations de politique économique – GOPE)	
La politique économique	Section 1			
Art. III-177 (Fondement ; principe : économie de marché ouverte, où la concurrence est libre ; euro ; stabilité des prix ; etc.)	Art. III-69	Ex-art.4 TCE		
Art. III-17 (Idem : économie de marché ouverte, etc.)	Art. III-70	Ex-art.98 TCE		
Art. III-179 (Les grandes orientations de politique économique – GOPE-)	Art. III-71	Ex-art.99 TCE	Ad GOPE : par. 2 et par. 4 : maintien de la « recommandation » (au lieu de « proposition ») de la Commission, mais : par 6 : accroissement des pouvoirs du PE	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou -, ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
			par la « procédure législative ordinaire » (au lieu de la « coopération »)	
Art. III-180 (Mesures en cas de graves difficultés)	Art. III-72	Ex-art.100 TCE		
Art. III-181 (Interdiction à la BCE de découverts ou d'octroi de crédits)	Art. III-73	Ex-art.101 TCE		
Art. III-182	Art. III-74	Ex-art.102 TCE		
Art. III-183	Art. III-75	Ex-art.103 TCE		
Art. III-184 (Déficits publics excessifs) (Voir aussi le Protocole sur la procédure concernant les déficits excessifs)	Art. III-76	Ex-art.104 TCE	Statu quo : maintien de la « recommandation » de la Commission (p.m. : par rapport au texte de la Convention, le par. 6 fait référence aux recommandations adressées aux EM sur « recommandation » (au lieu de « proposition » - cf. suppression de « selon les mêmes procédures » -) de la Commission Unanimité pour l'adoption de (mesures appropriées remplaçant le protocole	
Section 2 : La politique monétaire	Section 2			
Art. III-185 (Le système européen de banques centrales – SEBC)	Art. III-77	Ex-art.105 TCE	Statu quo : missions spécifiques confiées à la BCE : maintien de l' unanimité (p.m. : par rapport au projet de la	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou -, ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
			Convention, le par. 6 fait référence à une loi européenne du Conseil - et non plus une loi européenne – visant à confier à la BCE des missions spécifiques en matière de contrôle prudentiel)	
Art. III-186 (Emission de billets en euros)	Art. III-78	Ex-art.106 TCE		
Art. III-187 (Le SEBC)	Art. III-79	Ex-art.107 TCE		
Art. III-188 (Indépendance de la BCE)	Art. III-80	Ex-art.108 TCE		
Art. III-189 (Compatibilité des législations nationale)	Art. III-81	Ex-art.109 TCE		
Art. III-190 (Pouvoirs de la BCE)	Art. III-82	Ex-art.110 TCE		
Art. III-191 (Mesures nécessaires à l'usage de l'euro)	Art. III-83	Ex-art.123, par.4 TCE		
Section 3 : Dispositions institutionnelles	Section 3			
	Art. III-84 (?)	Ex-art.112 TCE		
	Art. III-85 (?)	Ex-art.113 TCE		
Art. III-192 (Comité économique et financier)	Art. III-86	Ex-art.114 TCE		
Art. III-193	Art. III-87	Ex-art.115 TCE		
Section 4 : Dispositions propres aux Etats membres qui font partie de la zone euro	Section 3 Bis			

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-194 (Mesures)	Art. III-88		Nouveau : précisions sur vote à la majorité des seuls membres de la zone Euro	
Art. III-195 (Réunions entre ministres)	Art. III-89		Nouveau (Voir le protocole sur l'Eurogroupe)	
Art. III-196 (Positions dans les instances internationales)	Art. III-90		Nouveau	
Section 4 : Dispositions transitoires	Section 4			
Art. III-197 (Etats membres ne remplissant pas les conditions pour l'adoption de l'euro)	Art. III-91	Ex-art.122 TCE	Nouveau : par. 2 : précisions sur vote – le cas échéant à l'unanimité - des seuls membres de la zone euro	
Art. III-198	Art. III-92	Ex-art.121, 122, par.2 et 123, par.5 TCE		
Art. III-199	Art. III-93	Ex-art.123, par.3 et 117, par.2 TCE		
Art. III-200	Art. III-94	Ex-art.124, par.1 TCE		
Art. III-201	Art. III-95	Ex-art.119 TCE		
Art. III-202	Art. III-96	Ex-art.120 TCE		
Chap. III : Politiques dans d'autres domaines	Chap. III		Maintien des politiques	
Section 1 : Emploi	Section 1		Maintien des politiques	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-203 (Stratégie coordonnée pour l'emploi)	Art. III-97	Ex-art.125 TCE		
Art. III-204 (Compatibilité avec les GOPE)	Art. III-98	Ex-art.126 TCE		
Art. III-205 (Répartition des compétences en matière d'emploi entre l'Union et les EM)	Art. III-99	Ex-art.127 TCE		
Art. III-206 (Lignes directrices pour l'emploi)	Art. III-100	Ex-art.128 TCE		
Art. III-207 (Pas d'harmonisation, mais coopération, échanges d'informations, etc.)	Art. III-101	Ex-art.129 TCE	Cf. « méthode ouverte de coordination »)	
Art. III-208 (Comité de l'emploi à caractère consultatif)	Art. III-102	Ex-art.130 TCE		
Section 2 : Politique sociale	Section 2		Maintien des politiques	
Art. III-209 (Principes et objectifs. Lien avec le maintien de la compétitivité et le fonctionnement du marché intérieur)	Art. III-103	Ex-art.136 TCE		
Art. III-210	Art. III-104	Ex-art.137 TCE	Maintien de l'unanimité pour les « domaines sensibles » : - sécurité sociale et protection sociale - représentation et défense collective des intérêts des travailleurs et des employeurs, y compris la cogestion - conditions d'emploi des ressortissants des pays tiers En outre, le présent article ne s'applique ni aux rémunérations, ni au droit d'association, ni au droit de grève, ni au droit de lock-out.	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
			Cf. les « verrous » de l'Europe sociale p.m. : - le texte de la Convention maintenait le statu quo : les demandes de très nombreux Conventionnels visant à étendre aux « domaines sensibles » le VMQ n'avaient pas abouti ; - la CIG n'avait pas modifié le texte de la Convention	
Art. III-211 (Consultation des partenaires sociaux)	Art. III-105	Ex-art.138 TCE		
Art. III-212 (Dialogue social)	Art. III-106	Ex-art.139 TCE	Maintien de l'unanimité sur les « domaines sensibles » de l'art. 104	
Art. III-213 (Coopération entre Etats membres)	Art. III-107	Ex-art.140 TCE	Cf. « méthode ouverte de coordination » + information du PE	
Art. III-214 (Egalité entre hommes et femmes)	Art. III-108	Ex-art.141 TCE	Cf. Protocole n* 28 sur l'article III-214	
Art. III-215 (Congés payés)	Art. III-109	Ex-art.142 TCE		
Art. III-216 (Rapport de la Commission sur la stratégie de l'emploi)	Art. III-110	Ex-art.143 TCE		
Art. III-217 (Comité de la protection sociale)	Art. III-111	Ex-art.144 TCE		
Art. III-218 (Rapport de la Commission sur la situation sociale)	Art. III-112	Ex-art.145 TCE		
Sous-section 1 : Le fonds social européen	Sous-section 1			
Art. III-219	Art. III-113, 114 et 115	Ex-art.146, 147 et 148 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Section 3 : Cohésion économique, sociale et territoriale	Section 3		Maintien des politiques	
Art. III-220 (Objectif)	Art. III-116	Ex-art.158 TCE	Ajout : Attention particulière aux zones rurales, de transition industrielle, de handicaps naturels ou démographiques, etc.	
Art. III-221 (Rapport de la Commission)	Art. III-117	Ex-art.159 TCE		
Art. III-222 (Fonds européen de développement régional)	Art. III-118	Ex-art.160 TCE		
Art. III-223 (Fonds de cohésion)	Art. III-119	Ex-art.161 TCE	P.m. : Le texte de la Convention avait prévu : - loi ou loi-cadre européenne - Conseil statue à l'unanimité jusqu'au 01.01.07, c-à-d jusqu'à l'adoption du prochain « paquet financier » (2007-2013) La CIG a fait marche arrière : loi européenne du Conseil adoptée à l'unanimité pour premières dispositions suivant signature du traité, c-à-d jusqu'à l'adoption du « paquet financier » suivant le « paquet financier » 2007-2013 (2014-2020 !). Par la suite : ??? Il s'agit d'une régression par rapport au traité de Nice, qui prévoyait la possibilité du vote à la majorité qualifiée sur proposition de la Commission à partir du 01.01.07	
Art. III-224 (Mesures d'application)	Art. III-120	Ex-art.162 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou -, ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Section 4 : Agriculture et pêche	Section 4		Maintien des politiques	
Art. III-225 (La politique agricole commune – PAC)	Art. III-121			
Art. III-226	Art. III-122	Ex-art.32 TCE		
Art. III-227	Art. III-123	Ex-art.33 TCE		
Art. III-228 (Organisation commune des marchés agricoles)	Art. III-124	Ex-art.34 TCE		
Art. III-229	Art. III-125	Ex-art.35 TCE		
Art. III-230 (Octroi d'aides)	Art. III-126	Ex-art.36 TCE	Accroissement des pouvoirs du PE (procédure législative ordinaire)	
Art. III-231	Art. III-127	Ex-art.37 TCE	Idem Equilibre (« ventilation ») entre la procédure législative ordinaire et la législation du Conseil	
Art. III-232 (Taxes compensatoires)	Art. III-128	Ex-art.38 TCE		
Section 5 : Environnement	Section 5		Maintien des politiques	
Art. III-233 (Principes)	Art. III-129	Ex-art.174 TCE		
Art. III-234 (Actions à entreprendre)	Art. III-130 et 131	Ex-art.175 et 176 TCE	Maintien de l' unanimité pour l'adoption de certaines mesures, notamment de nature fiscale + clause « passerelle »	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Section 6 : Protection des consommateurs	Section 6		Maintien des politiques	
Art. III-235	Art. III-132	Ex-art.153 TCE		
Section 7 : Transports	Section 7		Maintien des politiques	
Art. III-235	Art. III-133 et 134	Ex-art.70 et 71 TCE	Les dérogations à l'unanimité sont supprimées	
Art. III-237	Art. III-135	Ex-art.72 TCE		
Art. III-238	Art. III-136	Ex-art.73 TCE		
Art. III-239	Art. III-137	Ex-art.74 TCE		
Art. III-240	Art. III-138	Ex-art.75 TCE		
Art. III-241	Art. III-139	Ex-art.76 TCE		
Art. III-242	Art. III-140	Ex-art.77 TCE		
Art. III-243	Art. III-141	Ex-art.78 TCE		
Art. III-244	Art. III-142	Ex-art.79 TCE		
Art. III-245	Art. III-143	Ex-art.80 TCE		
Section 8 : Réseaux transeuropéens	Section 8		Maintien des politiques	
Art. III-246	Art. III-144	Ex-art.154 TCE		
Art. III-247	Art. III-145	Ex-art.155 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Section 9 : Recherche et développement technologique et espace	Section 9		Maintien des politiques + nouveautés	
Art. III-248	Art. III-146	Ex-art.163 TCE		
Art. III-249	Art. III-147	Ex-art.164 TCE		
Art. III-250	Art. III-148	Ex-art.165 TCE		
Art. III-251	Art. III-149	Ex-art.166 TCE		
Art. III-252	Art. III-150	Ex-art.167 TCE		
	Art. III-151	Ex-art.168 TCE		
	Art. III-152	Ex-art.169 TCE		
	Art. III-153	Ex-art.170 TCE		
Art. III-253	Art. III-154	Ex-art.171 TCE		
Art. III-254	Art. III-155		Nouveau : politique spatiale	
Art. III-255	Art. III-156	Ex-art.173 TCE		
Section 10 : Energie	Section 10		Nouveau	
Art. III-256	Art. III-157	Cf. art.308 TCE	Nouveau Suppression de l'unanimité, sauf : Unanimité pour les mesures à caractère fiscal	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Chap. IV : Espace de liberté, de sécurité et de justice	Chap. IV	Cf. TITRE VI TUE	Regroupement des dispositions ex-TUE et ex-TCE Suppression des « piliers » Extension de la procédure législative ordinaire (PLO) = application de la « méthode communautaire » (c-à-d co-décision Parlement – Conseil – en règle générale selon le vote à la majorité qualifiée (VMQ) - sur proposition de la Commission	
Section 1 : Dispositions générales	Section 1			
Art. III-257 (Principes)	Art. III-158	Ex-art. 29 TUE Ex-art. 61 TCE		
Art. III-258 (Orientations stratégiques)	Art. III-159		Nouveau : rôle du Conseil européen	
Art. III-259 (Rôle des parlements nationaux)	Art. III-160		Nouveau : cf. subsidiarité	
Art. III-260 (Evaluation – mise en œuvre du principe de reconnaissance mutuelle)	Art. III-161		Nouveau : règlements ou décisions du Conseil	
Art. III-261 (Comité permanent)	Art. III-162	Ex.-art. 36 TUE		
Art. III-262 (Ordre public et sécurité intérieure)	Art. III-163	Ex-art. 33 TUE et art. 64 TCE		
Art. III-263 (Coopération administrative)	Art. III-164	Ex-art. 66 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-264 (Partage du pouvoir d'initiative des EM avec la Commission)	Art. III-165		Nouveau : adoption d'actes par le Conseil - sur proposition de la Commission - sur initiative ¼ des EM = maintien droit d'initiative résiduelle pour les EM	
Section 2 : Politiques relatives aux contrôles aux frontières, à l'asile et à l'immigration	Section 2			
Art. III-265 (Frontières extérieures)	Art. III-166	Ex-art. 62 TCE	Nouveau : loi ou loi-cadre européenne : procédure législative ordinaire	
Art. III-266 (Politique d'asile)	Art. III-167	Ex-art. 63 et 64 TCE	Nouveau : loi ou loi-cadre européenne : procédure législative ordinaire	
Art. III-267 (Politique d'immigration)	Art. III-168	Ex-art. 63, par. 3 et 4 TCE	Nouveau : loi ou loi-cadre européenne : procédure législative ordinaire (p.m. : demande DE : volumes d'entrée de ressortissants)	
Art. III-268 (Solidarité et partage équitable entre les EM)	Art. III-169		Nouveau	
Section 3 : Coopération judiciaire en matière civile	Section 3			
Art. III-269 (Matières ayant une incidence transfrontalière)	Art. III-170		Nouveau : loi ou loi-cadre européenne : procédure législative ordinaire, sauf : unanimité maintenue en matière de droit de la famille (loi ou loi-cadre européenne du Conseil)	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Section 4 : Coopération judiciaire en matière pénale	Section 4			
Art. III-270 (Principe de reconnaissance mutuelle en matière pénale)	Art. III-171	Ex-art. 31 TUE	Nouveau : Loi ou loi-cadre européenne : procédure législative ordinaire Le cas échéant, - saisine du Conseil européen - possibilité de coopération renforcée (p.m. : par rapport au texte de la Convention, restriction si atteinte au système de justice pénale d'un EM)	
Art. III-271 (Domaines de criminalité grave)	Art. III-172	Ex-art. 31 TUE	Idem	
Art. III-272 (Prévention du crime)	Art. III-173	Ex-art. 31 TUE	Nouveau : loi ou loi-cadre européenne : procédure législative ordinaire	
Art. III-273 (Eurojust)	Art. III-174	Ex-art. 31 TUE	Nouveau : loi ou loi-cadre européenne : procédure législative ordinaire	
Art. III-274 (Possibilité d'instituer un Parquet européen à partir d'Eurojust)	Art. III-175		Nouveau Loi européenne du Conseil, statuant à l' unanimité	
Section 5 : Coopération policière	Section 5			
Art. III-275 (Coopération opérationnelle)	Art. III-176	Ex – art. 30 TUE	Nouveau : loi ou loi-cadre européenne : procédure législative ordinaire pour certains aspects Maintien unanimité pour coopération opérationnelle	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou -, ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-276 (Mission d' Europol)	Art. III-177	Ex-art.30 TUE	Nouveau : loi ou loi-cadre européenne : procédure législative ordinaire pour certains aspects	
Art. III-277 (Possibilité d'intervention sur le territoire d'un autre EM)	Art. III-178	Ex-art. 32 TUE	Maintien unanimité	
Chap. V : Domaines où l'Union peut décider de mener une action d'appui, de coordination ou de complément	Chap. V			
Section 1 : Santé publique	Section 1			
Art. III-278	Art. III-179	Ex-art.152 TCE	Reformulation. Précisions sur les grands fléaux transfrontaliers	
Section 2 : Industrie	Section 2			
Art. III-279	Art. III-180	Ex-art.157 TCE	Reformulation. Ajout (pas de mesure pouvant entraîner des dispositions fiscales ou relatives aux droits et intérêts des travailleurs salariés)	
Section 3 : Culture	Section 3			
Art. III-280	Art. III-181	Ex-art.151 TCE		
Section 4 : Tourisme	Section 3 Bis		Nouveau (p.m. : également par rapport au texte de la Convention)	u
Art. III-281				
Section 5 : Education, formation professionnelle, jeunesse et sport	Section 4			

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-282	Art. III-182	Ex-art.149 TCE	Ajout : sport	
Art. III-283 Formation professionnelle)	Art. III-183	Ex-art.150 TCE		
Section 6 : Protection civile	Section 5			
Art. III-284	Art. III-184	Cf. art. 308 TCE	Nouveau (procédure législative ordinaire)	
Section 7 : Coopération administrative	Section 6			
Art. III-285	Art. III-184		Idem	
TITRE IV : L'ASSOCIATION DES PAYS ET TERRITOIRES D' OUTRE - MER	TITRE IV	Cf. QUATRIEME PARTIE TCE + Annexe II TCE		
Art. III-286	Art. III-186	Ex-art.182 TCE		
Art. III-287	Art. III-187	Ex-art.183 TCE		
Art. III-288	Art. III-188	Ex-art.184 TCE		
Art. III-289	Art. III-189	Ex-art.185 TCE		
Art. III-290	Art. III-190	Ex-art.186 TCE	Maintien de l'unanimité	
Art. III-291	Art. III-191	Ex-art.187 TCE	Maintien de l'unanimité	
	Art. III-192	Ex-art.188 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
TITRE V : L' ACTION EXTERIEURE DE L' UNION	TITRE V	Cf. TITRE V TUE (« 2 ^{ème} pilier »)		
Chap. I : Dispositions d'application générale	Chap. I			
Art. III-292 (Principes et objectifs généraux)	Art. III-193 -		- Reformule et clarifie les objectifs de la politique extérieure - Vise à renforcer la cohérence de l'action extérieure ainsi qu'entre l'action extérieure et les autres politiques (rôle du ministre des affaires étrangères – MAE)	
Art. III-293 (Intérêts et objectifs stratégiques de l'Union)	Art. III-194		Unanimité	
Chap. II : La politique étrangère et de sécurité commune	Chap. II			
Section 1 : Dispositions communes				
Art. III-294 (Principes)	Art. III-195	Ex-art.11 TUE et ex-art.12 TUE		
Art. III-295 (Orientations générales et stratégies communes)	Art. III-196	Ex-art.13 TUE		
Art. III-296 (Le ministre des affaires étrangères – MAE)	Art. III-197	Ex- art.18 et 26 TUE	Service européen pour l'action extérieure : décision européenne du Conseil à l' unanimité	
Art. III-297 (Actions opérationnelles)	Art. III-198	Ex-art.14-TUE	Décisions européennes du Conseil à l' unanimité	
Art. III-298 (Conformité des politiques nationales)	Art. III-199	Ex-art.15 TUE	Décisions européennes du Conseil à l' unanimité	
Art. III-299 (Décisions rapides)	Art. III-200			

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou -, ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-300 (Modalités de prise de décision)	Art. III-201	Ex-art.23 TUE	- Unanimité - Dérogations : VMQ sur proposition du ministre faisant suite à une demande du Conseil - Clause « passerelle » - Non - application aux décisions ayant implication militaire ou de défense	
Art. III-301 (Coordination UE et EM)	Art. III-202		Nouveau	
Art. III-302 (Nomination d'un représentant spécial)	Art. III-203	Ex-art.18, par.5 TUE		
Art. III-303 5Accord avec organisations internationales)	Art. III-204	Ex-art. 24 TUE		
Art. III-304 (Rôle du Parlement européen)	Art. III-205	Ex-art. 21 TUE		
Art. III-305 (Coordination des EM au sein des organisations internationales)	Art. III-206	Ex-art.19 TUE		
Art. III-306 (Coopération des missions diplomatiques des EM des délégations de l'UE)	Art. III-207	Ex-art.20 TUE		
Art. III-307 (Comité politique et de sécurité)	Art. III-208	Ex-art.25 TUE		
Art. III-308 (Respect des compétences)	Art. III-209		(P.m. : par rapport au projet de la Convention : suppression de la compétence de la CJ)	
Section 2 : La politique de sécurité et de défense commune	Section 1			
Art. III-309 (Missions)	Art. III-210	Ex-art. 17 TUE	Ajout : actualisation des missions de « Petersberg » Décisions européennes du Conseil à l' unanimité	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-310 (Missions confiées à un groupe d'Etats)	Art. III-211		Nouveau : flexibilité (le cas échéant, abstention constructive)	
Art. III-311 (Agence européenne de l'armement)	Art. III-212		Nouveau (NB : le siège est décidé à la majorité qualifiée)	
Art. III-312	Art. III-213 (et 214)		Nouveau : Flexibilité : coopération structurée (Voir annexe ?)	
Section 3: Dispositions financières	Section 2			
Art. III-313	Art. III-215	Ex-art.28 TUE		
Chap. III : La politique commerciale commune	Chap. III			
Art. III-314 (Principes)	Art. III-216	Ex-art.131 TCE		
Art. III-315 (Modalités de décision des accords commerciaux et tarifaires)	Art. III-217	Ex-art.133 TCE	Extension de la procédure législative ordinaire (loi ou loi-cadre européenne) mais : Unanimité pour certains domaines, notamment : - exception culturelle » - commerce des services sociaux, éducation et santé (si risque de perturbation au niveau national) (p.m. : ajout de la CIG)	
Chap. IV : La coopération avec les pays tiers et l'aide humanitaire	Chap. IV			
Section 1 : La coopération au développement	Section 1			
Art. III-316 (Principes)	Art. III-218	Ex-art.177 TCE	Ajout « (. . .) à terme, éradication de la pauvreté	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-317 (Programmes pluriannuels de coopération)	Art. III-219	Ex-art.179 et 181 TCE		
Art. III-318 (Coordination entre l'Union et les EM)	Art. III-220	Ex-art.180 TCE		
Section 2: La coopération économique, financière et technique avec les pays tiers	Section 2	Cf. TITRE XXI TCE		
Art. III-319	Art. III-221	Ex-art.181 A TCE	Extension de la procédure législative ordinaire	
Art. III-320 (Assistance financière d'urgence)	Art. III-222	Cf. ex-art. 308 TCE	Idem	
Section 3 : L'aide humanitaire	Section 3			
Art. III-321 (Objectifs)	Art. III-223		Nouveau : base juridique particulière pour les actions humanitaires Procédure législative ordinaire Création d'un Corps volontaire européen d'aide humanitaire	
Chap. V : Les mesures restrictives	Chap. V			
Art. III-324	Art. III-224	Ex-art. 301 TCE	Nouveau : précisions : mesures restrictives à l'encontre de pays, personnes physiques ou morales, groupes ou entités non étatiques	
Chap. VI : Accords internationaux	Chap. VI			
Art. III-323 (Engagement de l'Union et des EM)	Art. III-225	Ex art. 300, par. 7 TCE	Nouveau : compétence externe explicite pour conclusion d'accords internationaux	
Art. III-324 (Accords d'association)	Art. III-226	Ex art. 310 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou -, ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-325 (Procédure de négociation et de conclusion des accords)	Art. III-227	Ex- art. 300 TCE	- Le Conseil statue à la majorité - Les prérogatives du PE sont renforcées Cas résiduels d' unanimité	
Art. III-326 (Accords monétaires)	Art. III-228	Ex art. 111 TCE		
Chap. VII : Relations avec les organisations internationales et les pays tiers et délégations de l'Union	Chap. VII			
Art. III-327 (Coopération avec ONU, Conseil de l'Europe, OCDE)	Art. III-229	Ex art. 302, 303 et 304 TCE		
Art. III-328 (Responsabilité du MAE)	Art. III-230		Nouveau : les délégations de l'UE dans les pays tiers et auprès des organisations internationales sont placées sous l'autorité du MAE (risque de dérive intergouvernementale ??)	
Chap. VIII : Mise en œuvre de la clause de solidarité	Chap. VIII			
Art. III-329	Art. III-231		Nouveau : Cas d'attaque terroriste ou d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine	
TITRE VI : LE FONCTIONNEMENT DE L' UNION	TITRE VI			
Chap. 1 : Dispositions institutionnelles	Chap. I			
Section 1 : Les institutions	Section 1			
Sous-section 1 : Le Parlement européen	Sous-section 1			
Art. III-330 (Election)	Art. III-232	Ex-art.190 TCE	Loi ou loi-cadre européenne du Conseil à l' unanimité	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-331 (Statut des députés)	Art. III-233	Ex-art.191 TCE	Loi européenne du Parlement Le Conseil statue à l' unanimité sur le régime fiscal	
Art. III-332 (Proposition de loi adressée à la Commission)	Art. III-234	Ex-art.192 TCE		
Art. III-333 (Commission d'enquête)	Art. III-235	Ex-art.193 TCE		
Art. III-334 (Droit de pétition)	Art. III-236	Ex-art.194 TCE		
Art. III-335 (Nomination du médiateur européen)	Art. III-237	Ex-art.195 TCE		
Art. III-336 (Sessions)	Art. III-238	Ex-art.196 TCE		
Art. III-337 (Questions écrites ou orales à la Commission. Rapport général de la Commission)	Art. III-239 (et III-242)	Ex-art.197 et 200 TCE		
Art. III-338 (Votes)	Art. III-240	Ex-art.198 TCE		
Art. III-339 (Règlement intérieur)	Art. III-241	Ex-art.199 TCE		
Art. III-340 (Motion de censure)	Art. III-243	Ex-art.201 TCE		
Sous-section 2 : Le Conseil européen	Sous-section 2			
Art. III-341 (Votes)	Art. III-244		Nouveau	
Sous-section 3 : Le Conseil	Sous-section 3			
Art. III-342 (Convocation)	Art. III-245	Ex-art.204 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-343 (Votes)	Art. III-246	Ex-art.205 et 206 TCE		
Art. III-344 (Coreper.Secrétariat général)	Art. III-247	Ex-art.207 TCE		
Art. III-345 (Demandes d' études à la Commission)	Art. III-248	Ex-art.208 TCE		
Art. III-346 (Statut des comités)	Art. III-249	Ex-art.209 TCE		
Sous-section 4 : La Commission	Sous-section 4			
	(Art. III-250)	(Ex-art.213, par.1 et 214 TCE)		
Art. III-347 (Règlement des fonctions de Commissaires)	Art. III-251	Ex-art.213, par.2 TCE		
Art. III-348	Art. III-252	Ex-art.215 TCE		
Art. III-349	Art. III-253	Ex-art.216 TCE		
Art. III-350	Art. III-254	Ex-art.217 TCE (Nice)		
Art. III-351 (Délibérations. Règlement intérieur)	Art. III-255	Ex-art. 219 TCE		
Art. III-352 (Règlement intérieur. Rapport général)	Art. III-256 et 257	Ex-art.218 et 212 TCE		
Sous-section 5 : La Cour de Justice de l'Union européenne	Sous-section 5			
Art. III-353 (Règlement des fonctions de juges et d'avocats-généraux)	Art. III-258	Ex-art.221 TCE		
Art. III-354	Art. III-259	Ex-art.222 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-355	Art. III-260	Ex-art.223 TCE		
Art. III-356	Art. III-261	Ex-art.224 TCE		
Art. III-357 (Comité d'avis sur adéquation aux fonctions de juges)	Art. III-262		Nouveau	
Art. III-358 (Tribunal de grande instance)	Art. III-263	Ex-art.225 TCE		
Art. III-359	Art. III-264	Ex-art.225A TCE		
Art. III-360 (Droit de la Commission de saisir la CJ contre une Etat)	Art. III-265	Ex-art.226 TCE		
Art. III-361 (Droit des Etats de saisir la CJ contre un autre Etat)	Art. III-266	Ex-art.227 TCE		
Art. III-362	Art. III-267	Ex-art.228 TCE		
Art. III-363 (Sanctions)	Art. III-268	Ex-art.229 TCE		
Art. III-364	Art. III-269	Ex-art.229A TCE		
Art. III-365 (Compétences)	Art. III-270	Ex-art.230 TCE		
Art. III-366	Art. III-271	Ex-art.231 TCE		
Art. III-367	Art. III-272	Ex-art.232 TCE	(NB : le Conseil européen n'est pas inclus dans la liste)	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou -, ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-368	Art. III-273	Ex-art.232 TCE Ex-art.269		
Art. III-369	Art. III-274	Ex-art.234 TCE		
Art. III-370	Art. III-275	Ex-art.235 TCE		
Art. III-371	Art. III-276	Ex-art. ??? TCE		
Art. III-372	Art. III-277	Ex-art.236 TCE		
Art. III-373	Art. III-278	Ex-art.237 TCE		
Art. III-374	Art. III-279	Ex-art.238 TCE		
Art. III-375	Art. III-280	Ex-art.239 TCE		
	(Art. III-281 à	(Ex-art.240 TCE)	(Transféré à III-375)	
Art. III-376 (PESC)	Art. III-282		NB : pas d'extension de la compétence à la PESC	
Art. III-377 (JAI)	Art. III-283	Ex. Art. 35 TUE	Nouveau : extension de la compétence à JAI)	
	(Art. III-284)	(Ex-art.292 TCE)	(Transféré à III-375)	
Art. III-378	Art. III-285	Ex-art.241 TCE		
Art. III-379	Art. III-286	Ex-art.242 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
	(Art. III-287)	(Ex-art.243 TCE)	(Transféré à III-379)	
Art. III-380	Art. III-288	Ex-art.244 TCE		
Art. III-381 (Modification des statuts)	Art. III-289	Ex-art.245 TCE	Nouveau : application partielle de la procédure législative ordinaire	
Sous-section 6 : La Banque centrale européenne	Sous-section 5 Bis			
Art. III-382		(Transféré de III-84)		
Art. III-383		(Transféré de III-85)		
Sous-section 6 La Cour des comptes	Sous-section 6 :			
Art. III-384	Art. III-290	Ex-art.248 TCE		
Art. III-385	Art. III-291	Ex-art.247 TCE		
Section 2 : Les organes consultatifs de l'Union	Section 2			
Sous-section 1 : Le Comité des régions	Sous-section 1			
Art. III-386	Art. III-292	Ex-art.263 TCE		
Art. III-387	Art. III-293	Ex-art.264 TCE		
Art. III-388	Art. III-294	Ex-art.265 TCE Ex-art.290		
Sous-section 2 : Le Comité économique et social	Sous-section 2			
Art. III-389	Art. III-295	Ex-art.258 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-390	Art. III-296	Ex-art.259 TCE		
Art. III-391	Art. III-297	Ex-art.260 TCE		
Art. III-392	Art. III-298	Ex-art.262 TCE		
Section 3: La Banque européenne d'investissement	Section 3			
Art. III-393 (Modification des statuts)	Art. III-299	Ex-art.266 TCE	Nouveau : application partielle de la procédure législative ordinaire	
Art. III-394	Art. III-300	Ex-art.267 TCE		
Section 4 : Dispositions communes aux institutions, organes et organismes de l'Union	Section 4			
Art. III-395	Art. III-301	Ex-art.250 TCE		
Art. III-396	Art. III-302	Ex-art.251 TCE		
Art. III-397 (Coopération interinstitutionnelle)	Art. III-303	Ex-art. 218 TCE	Nouveau : possibilité d'accords interinstitutionnels	
Art. III-398 (Administration européenne)	Art. III-304		Nouveau : administration européenne ouverte, efficace et indépendante	
Art. III-399 (Transparence)	Art. III-305		Nouveau : accès du public et publicité des documents	
Art. III-400 (Rémunérations)	Art. III-306	Ex-art.210 TCE	Nouveau : + président du Conseil européen et MAE	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou -, ou --, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-401	Art. III-307	Ex-art.256 TCE		
Chap. II : Dispositions financières	Chap. II			
Section 1 1 : Le cadre financier pluriannuel	Section			
Art. III-402	Art. III-308	Voir art. I-55	Nouveau	
Section 2 : Le budget annuel de l'Union	Section 2			
Art. III-403 (Exercice budgétaire)	Art. III-309	Ex-art.272 TCE		
Art. III-404 (Procédure budgétaire)	Art. III-310	Ex-art.272 TCE	Nouveau : - révision de la procédure budgétaire annuelle, not. pour tenir compte de la suppression DO – DNO - renforcement des pouvoirs du PE	
Art. III-405	Art. III-311	Ex-art.273 TCE		
Art. III-406	Art. III-312	Ex-art.271 TCE		
Section 3 : L'exécution du budget et la décharge	Section 3			
Art. III-407	Art. III-313	Ex-art.274 TCE		
Art. III-408	Art. III-314	Ex-art.275 TCE		
Art. III-409	Art. III-315	Ex-art.276 TCE		
Section 4 : Dispositions communes	Section 4			
Art. III-410	Art. III-	Ex-art.277 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
	316			
Art. III-411	Art. III-317	Ex-art.278 TCE		
Art. III-412 (Règlement financier)	Art. III-318	Ex-art.279, par.1 TCE	Nouveau : accroissement des pouvoirs du PE par le recours à la procédure législative ordinaire Le Conseil statue çà l'unanimité jusqu 'au 31.12.2006	
Art. III-413 (Obligations à l'égard de tiers)	Art. III-319		Nouveau : dépenses juridiquement obligatoires vis-à-vis de tiers (cf. suppression DO – DNO)	
Art. III-414 (Rencontres entre les trois institutions)	Art. III-320		Nouveau : introduction formelle de la procédure du trilogue	
Section 5 : Lutte contre la fraude	Section 5			
Art. III-415	Art. III-321	Ex-art.280 TCE		
Chap. III: Coopérations renforcées	Chap. III	TITRE VII TUE Ex-art. 43, 44 et 45 TUE		
Art. III-416 (Limites)	Art. III-322			
Art. III-417 (Droits et obligations)	Art. III-323			
Art. III-418 (Ouverture et participation)	Art. III-324			
Art. III-419 (Autorisation)	Art. III-325		Décision européenne du Conseil Unanimité	
Art. III-420 (Procédure. Spécificités pour la PESC)	Art. III-326		Unanimité	

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-421 (Dépenses)	Art. III-327		Unanimité	
Art. III-422 (Passerelles)	Art. III-328		Nouveau Unanimité	
Art. III-423 (Cohérence)	Art. III-329			
TITRE VII : DISPOSITIONS COMMUNES	TITRE VII			
Art. III-424 (Régions ultrapériphériques)	Art. III-330	Ex-art.299 TCE		
Art. III-425 (Régime de propriété)	Art. III-331	Ex-art.295 TCE		
Art. III-426 (Capacité juridique de l'Union)	Art. III-332	Ex-art.282 TCE		
Art. III-427 (Statut des fonctionnaires)	Art. III-333	Ex-art.283 TCE	NB : maintien de la loi européenne	
Art. III-428 (Informations et vérifications)	Art. III-334	Ex-art.284 TCE		
Art. III-429 (Statistiques)	Art. III-335	Ex-art.285 TCE		
Art. III-430 (Secret professionnel)	Art. III-336	Ex-art.287 TCE		
Art. III-431 (Responsabilité contractuelle)	Art. III-337	Ex-art.288 TCE	NB : responsabilité de l' UE et de ses agents	
Art. III-432 (Siège des institutions)	Art. III-338	Ex-art.289 TCE		
Art. III-433 (Régime linguistique)	Art. III-339	Ex-art.290 TCE	NB : règlement européen du Conseil Unanimité	
Art. III-434 (Privilèges et immunités)	Art. III-340	Ex-art.291 TCE		

LE TRAITE ETABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE		LE TRAITE DE NICE	LES NOUVEAUTES PAR RAPPORT AU TRAITE DE NICE	QUELLE EST VOTRE OPINION?
(1)	(1Bis)	(2)	(3)	(4)
Version consolidée provisoire (nouvelle numérotation) CIG 87/1/04 REV 1	Ancienne numérotation on CIG 86/04	Version consolidée du Traité de Nice (le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne) Journal officiel des CE C/325 du 24.02.2002		Donnez votre opinion par une appréciation sommaire ou globale, par exemple : ++ , ou +, ou 0, ou - , ou - -, sur les avancées ou les régressions du traité constitutionnel par rapport au traité de Nice
Art. III-435 (Droits et obligations découlant de conventions antérieures)	Art. III-341	Ex-art.307 TCE		
Art. III-436 (Secrets d'Etat)	Art. III-342	Ex-art.296 TCE	Unanimité	